CAP (Dessinateur industriel d'ameublement)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capdessinateurameublement.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP DIA

Étude des styles

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-DESS-EP1 • Durée : **1 h 30** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude historique et analyse critique du mobilier Art déco (4 questions) **Page 3**

2. Provenance des matériaux et circulation entre territoires (3 questions) **Page 5**

3. Accès du public au patrimoine et responsabilités civiques (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet associé **(PDF) :** https://capdessinateurameublement.fr/assets/annales/cap-dessinateur-d-ameublement/Histoire des styles et du mobilier/2026/CAP (Dessinateur industriel d'ameublement) - Histoire des styles et du mobilier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Étude historique et analyse critique du mobilier Art déco

Dans le cadre d'un dossier préparé par un atelier parisien de dessin et de restauration de mobilier, l'étude porte sur la description d'un buffet et sur l'intitulé officiel de l'Exposition de 1925. Il faut caractériser le style et distinguer les informations établies par la source historique de celles qu'elle ne permet pas de démontrer.

Question 1.1. Identifiez le courant stylistique auquel se rattache le meuble décrit dans le DT 1 et donnez deux indices précis tirés de sa description pour justifier votre réponse.

Le buffet se rattache à l'**Art déco**, courant particulièrement associé aux années 1920 et 1930. La description donne plusieurs indices précis : le corps rectangulaire est organisé autour d'un axe central et les façades présentent des volumes géométriques. Les placages de bois contrastés et les motifs floraux stylisés complètent cette composition ordonnée. Ces éléments permettent une identification stylistique, mais ne suffisent pas à dater ou à attribuer précisément le meuble.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Style Art déco : corps rectangulaire à axe central et volumes géométriques, avec placages contrastés.

Question 1.2. Relevez deux caractéristiques formelles ou décoratives du meuble et expliquez en quoi elles se distinguent des formes courbes et végétales associées à l'Art nouveau.

Deux caractéristiques observables sont les volumes géométriques des façades et le décor floral stylisé, associé à des placages contrastés.

- Les volumes géométriques et les lignes nettes privilégient une composition construite et ordonnée.
- Les fleurs sont simplifiées en motifs décoratifs, au lieu de reproduire des formes naturelles souples.

L'Art nouveau se distingue généralement par des courbes organiques et des motifs végétaux plus librement inspirés de la nature. Ici, la géométrie domine et le végétal est stylisé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Géométrie, lignes nettes et fleurs stylisées : le meuble privilégie l'ordre, contrairement aux courbes végétales de l'Art nouveau.

Question 1.3. Situez l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes dans son contexte historique. Indiquez ce que son intitulé révèle sur les ambitions de l'événement et sur la place accordée aux arts décoratifs.

L'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes se tient à Paris en **1925**, dans l'entre-deux-guerres, après la Première Guerre mondiale. Son intitulé associe une portée internationale à la modernité, aux arts décoratifs et à l'industrie : il révèle l'ambition de présenter des créations nouvelles, conçues pour les intérieurs et en lien avec les techniques de production. Il montre aussi que le mobilier et les arts décoratifs sont considérés comme des domaines importants de création, et non comme de simples ornements.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Paris, 1925, dans l'entre-deux-guerres : l'exposition affirme l'ambition de promouvoir la création moderne, les arts décoratifs et leur lien avec l'industrie.

Question 1.4. Confrontez la description du meuble à la source historique du DT 1. Expliquez ce que cette source permet d'affirmer sur le contexte de l'Art déco, puis précisez deux limites de son utilisation pour dater ou attribuer le meuble.

La source officielle établit qu'une exposition internationale consacrée aux arts décoratifs et industriels modernes a eu lieu à Paris en 1925. Elle témoigne de la promotion de la modernité et de la place accordée aux arts décoratifs, contexte auquel les lignes ordonnées du buffet peuvent être rapprochées. Elle ne permet toutefois pas de transformer cette ressemblance en preuve historique :

1. Elle ne démontre pas que ce meuble précis a été exposé en 1925 ou fabriqué cette année-là.
2. La description ne nomme aucun auteur et ne permet donc pas d'attribuer le meuble à un créateur.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La source documente l'exposition de 1925, mais ne prouve ni l'exposition ou la fabrication du buffet cette année-là, ni l'identité de son auteur.

2. Provenance des matériaux et circulation entre territoires

Le DT 2 présente les matériaux prévus pour un projet d'ameublement conçu dans un atelier parisien, avec leurs territoires de provenance, leurs volumes et leurs étapes d'utilisation. Les questions évaluent le repérage géographique, la comparaison des quantités et la représentation de la chaîne territoriale du projet.

Question 2.1. Relevez les trois régions françaises mentionnées dans le DT 2 et associez à chacune le matériau ou le produit qui en provient.

Région	Matériau ou produit
Bourgogne-Franche-Comté	Chêne massif
Normandie	Hêtre massif
Nouvelle-Aquitaine	Placage de noyer

Ces trois régions fournissent des ressources différentes pour un même projet conçu à Paris. Le chêne est destiné aux éléments de structure, le hêtre aux pièces tournées et aux supports, et le placage de noyer aux parements décoratifs. Ces associations indiquent les usages prévus dans la commande de l'atelier, sans décrire la production totale de ces régions.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Bourgogne-Franche-Comté : chêne massif ; Normandie : hêtre massif ; Nouvelle-Aquitaine : placage de noyer.

Question 2.2. À partir des données du DT 2, comparez les volumes indiqués pour le chêne et le hêtre. Indiquez lequel est le plus important et calculez l'écart en mètres cubes.

Pour cette commande, le volume prévu est de 12 m³ pour le chêne massif et de 8 m³ pour le hêtre massif. Le chêne est donc le plus représenté. L'écart entre les deux volumes se calcule ainsi : 12 - 8 = 4 m³. Il s'agit des quantités prévues pour le projet de l'atelier parisien, et non d'une comparaison des productions régionales. Le chêne dépasse donc le hêtre de quatre mètres cubes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le chêne est le plus important : 12 m³, soit 4 m³ de plus que le hêtre.

Question 2.3. Complétez le DR 1 pour représenter les étapes de circulation des matériaux jusqu'à la conception du meuble. Puis expliquez en deux phrases pourquoi cette organisation met en relation plusieurs territoires.

Étape	Territoire ou acteur	Rôle dans le projet
1	Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Nouvelle-Aquitaine	Approvisionnement en matériaux
2	Atelier de fabrication	Transformation et préparation des éléments du meuble
3	Paris, atelier de dessin	Conception du mobilier, étude et préparation des plans

Les matériaux proviennent de trois régions, où sont mobilisés le chêne, le hêtre et le placage de noyer pour les usages prévus. Ils sont ensuite transformés et préparés avant que l'atelier parisien ne conçoive le meuble et prépare les plans : l'approvisionnement, la fabrication et le dessin relient ainsi plusieurs territoires dans un même projet.

DR 1 complété : chaîne territoriale du projet

Étape	Territoire ou acteur	Rôle dans le projet
1	Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Nouvelle-Aquitaine	Approvisionnement en matériaux
2	Atelier de fabrication	Transformation et préparation des éléments du meuble
3	Paris, atelier de dessin	Conception et plans

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Approvisionnement dans trois régions, transformation à l'atelier, puis conception et préparation des plans à Paris.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Accès du public au patrimoine et responsabilités civiques

Un établissement culturel souhaite présenter au public un meuble ancien dont les placages sont fragiles. Il faut réfléchir à des modalités de médiation qui rendent l'objet accessible tout en préservant le patrimoine et en tenant compte des responsabilités de l'établissement et des visiteurs.

Question 3.1. Identifiez un principe ou une valeur de la République concerné par la demande d'accès du public au meuble et nommez-le.

Le principe concerné est **l'égalité**, notamment l'égalité d'accès à la culture. Le public doit pouvoir découvrir le patrimoine conservé par un établissement culturel. Cet accès ne signifie toutefois pas que l'objet peut être observé sans précaution : la présentation doit tenir compte de sa fragilité et préserver le meuble pour les visiteurs présents comme pour les générations futures.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Principe concerné : l'égalité, notamment l'égalité d'accès à la culture.

Question 3.2. Proposez une solution permettant au public de découvrir le meuble tout en assurant sa conservation. Justifiez votre proposition par deux arguments liés aux droits du public et aux responsabilités de l'établissement.

Présenter le meuble sous protection, avec un cartel explicatif et des images permettant d'observer les détails des placages. Cette solution concilie deux exigences :

- Le public peut découvrir le meuble et accéder à des informations sur le patrimoine.
- L'établissement assume sa responsabilité de conservation en limitant les risques de dégradation de l'objet fragile.

La médiation rend ainsi l'observation possible sans nécessiter de toucher ou de manipuler le meuble.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exposer le meuble sous protection, avec un cartel explicatif et des images détaillées.

Question 3.3. Citez une action concrète par laquelle les visiteurs peuvent contribuer au respect et à la transmission de ce patrimoine.

Les visiteurs peuvent respecter les consignes de présentation et ne pas toucher le meuble. Ce geste concret limite les risques pour les placages fragiles et contribue à la conservation de l'objet. En prenant soin du patrimoine lors de leur visite, ils participent à sa transmission et permettent à d'autres publics de le découvrir à leur tour.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter les consignes et ne pas toucher le meuble.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve écrite d'Étude des styles du CAP Dessinateur industriel d'ameublement, Édition 2026, porte le code FV-ENT-DESS-EP1 D'une durée de 1 h 30 et dotée du coefficient 3, elle étudie le mobilier Art déco, la provenance et la circulation des matériaux, ainsi que l'accès au patrimoine. Elle évalue l'analyse documentaire, le repérage géographique et l'argumentation civique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le meuble décrit associe volumes géométriques, axe central, placages contrastés et motifs floraux stylisés.
- L'intitulé de l'Exposition de Paris de 1925 renseigne sur l'événement, mais ne date ni n'attribue à lui seul un meuble.
- La chaîne du projet relie les régions d'approvisionnement, la transformation des matériaux et la conception à Paris.
- La médiation patrimoniale peut associer protection de l'objet et accès du public grâce à des supports explicatifs et visuels.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez chaque identification stylistique avec des indices précis tirés de la description du meuble.
- Distinguez ce qu'une source établit de ce qu'elle ne permet pas de démontrer.
- Comparez les volumes dans la même unité et présentez clairement le calcul de l'écart.
- Dans une proposition de présentation, reliez accès à la culture, conservation et responsabilités des acteurs.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'écart entre les volumes de chêne et de hêtre ?

Repérez les deux valeurs dans le tableau, puis soustrayez le volume le plus faible du plus élevé. Ici, l'écart se calcule par 12 m³ moins 8 m³, soit 4 m³.

Q : La mention de l'Exposition de 1925 suffit-elle pour dater le buffet ?

Non. La source confirme l'intitulé et le contexte de l'Exposition organisée à Paris en 1925, mais elle ne prouve pas que ce buffet y a été présenté ni qu'il a été fabriqué cette année-là.

Q : Comment organiser son temps pendant cette épreuve ?

L'épreuve dure 1 h 30 et totalise 20 points. Répartissez le temps selon les points des trois parties, répondez à chaque question et réservez quelques minutes à la vérification ainsi qu'au DR 1 à rendre.

Q : Qu'attend le sujet dans les réponses d'identification et d'argumentation ?

Le sujet demande des réponses précises appuyées sur les documents. Pour une identification stylistique, citez des indices observables; pour une analyse historique ou civique, distinguez les faits établis, les limites et les arguments pertinents.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capdessinateurameublement.fr/assets/annales/cap-dessinateur-d-ameublement/Histoire des styles et du mobilier/2026/CAP (Dessinateur industriel d'ameublement) - Histoire des styles et du mobilier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Dessinateur industriel d'ameublement) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.